

Présentation

Rôle du Comité

- i. En octobre 2011, le gouvernement australien a mis en place le Comité consultatif du centenaire de l'Anzac (le Comité), chargé de remplir un rôle de conseil stratégique auprès du gouvernement australien, en lien avec la planification et l'exécution des initiatives liées au Centenaire. Le programme des initiatives approuvées devait être livré par les services gouvernementaux existants.
- ii. Plusieurs initiatives importantes pour le Centenaire de l'Anzac ont déjà été annoncées par le gouvernement australien, notamment au cours des douze derniers mois. Depuis sa mise en place, le Comité n'a pas cessé d'apporter sa contribution au programme. Ce rapport contient ses derniers conseils stratégiques. Il se concentre sur la pédagogie et la commémoration – qui doivent être au cœur du Centenaire de l'Anzac.

De Rabaul au retour et Un siècle au service de la nation

- iii. Deux thèmes liés sont fondamentaux pour le programme des commémorations du Centenaire de l'ANZAC :
 - *De Rabaul au retour*— des commémorations auront lieu entre 2014 et 2018 afin de célébrer le centenaire de la Première Guerre mondiale et de rappeler les services et le sacrifice de ceux qui ont combattu. Plus de 60.000 Australiens sont morts durant la Première Guerre mondiale. Des milliers sont décédés plus tard, des suites de leurs blessures, portant le nombre de morts au double de celui des soldats tombés durant le conflit. Pour des dizaines de milliers d'Australiens, les conséquences de la guerre ne se sont pas arrêtées le jour de l'Armistice, en novembre 1918, ni lors du retour des survivants les années suivantes. Cela est malheureusement vrai de toutes les guerres. Le Comité considère que l'un des apports les plus importants du Centenaire devrait être de permettre une meilleure compréhension et une approche plus constructive de l'impact à long terme des guerres.
 - *Un siècle au service de la nation* — les années 2014-2018 seront aussi l'occasion de commémorer les sacrifices et les services rendus depuis un siècle par des hommes et des femmes à l'Australie et ses alliés, pendant la guerre et lors des opérations de maintien de la paix.

Un héritage fédérateur

- iv. Durant le Centenaire de l'Anzac, l'expérience australienne de la guerre sera au centre d'une grande attention nationale, d'analyses nombreuses, ainsi que d'émotions et de profondes réflexions personnelles. Le Centenaire de l'Anzac sera bien plus qu'un rappel d'événements passés. Il concerne tout autant le présent et le futur. Le Centenaire est l'occasion de commémorer les générations d'Australiens qui ont servi le pays, de rendre hommage à ceux qui perpétuent cet héritage aujourd'hui et de découvrir les individus derrière les événements et les chiffres.
- v. L'Australie est très différente aujourd'hui de ce qu'elle était il y a 100 ans. Elle a été façonnée par son expérience subséquente de la guerre et de la paix. Le Centenaire de l'Anzac doit permettre de s'approprier un héritage porteur de valeurs toujours pertinentes aujourd'hui, et pour le futur de notre nation. Nous devons rappeler cette expérience à une société australienne changée, dans laquelle, heureusement, la tradition Anzac reste fortement ancrée. Il ne faut jamais tenir cela pour acquis.
- vi. Le Comité est certain que le Centenaire de l'Anzac sera un moment puissant et fédérateur, soutenu par des initiatives favorisant activement la participation de tous les Australiens. Le gouvernement doit remplir à tous les niveaux le rôle essentiel de catalyseur, pour que le Centenaire soit réussi ; l'approche bipartite est très importante pour les commémorations. Cependant, le Centenaire dépasse largement le domaine de la politique gouvernementale. Aucun groupe ne peut revendiquer la « propriété » du Centenaire de l'Anzac – il appartient à l'ensemble de la communauté.
- vii. Le Comité tient fortement à ce que le programme du Centenaire maintienne un équilibre entre les grands projets nationaux et l'impulsion au niveau local. Le programme doit permettre aux communautés d'un bout à l'autre du pays de commémorer et de se rappeler l'histoire de leur propre engagement et de leurs sacrifices, de la façon dont elles le souhaitent. Il doit être ouvert à tous et encourager la participation des communautés aux origines linguistiques et culturelles différentes, afin d'améliorer leur connaissance et leur compréhension de l'expérience de guerre australienne et de son impact sur l'identité et l'âme de notre nation.
- viii. Les bénévoles et la société civile doivent s'impliquer aussi activement que possible, non seulement pour fournir un soutien opérationnel efficace et parce que cela rentre dans l'objectif d'un engagement de toute la communauté, mais aussi parce que le bénévolat correspond aux valeurs de l'Anzac. De même que l'approche bipartite est essentielle au niveau gouvernemental, le programme de la commémoration doit bénéficier plus généralement du soutien de l'ensemble de la communauté, et ne pas

donner lieu à des controverses ou à des divisions. Les difficultés, posées par exemple par la gestion du nombre de place pour le 100^{ème} anniversaire de Gallipoli, doivent être gérées de manière transparente, par la consultation de la communauté nationale, des organisations impliquées et des personnes concernées.

- ix. Les entreprises ont également un grand rôle à jouer ; le Comité les incite fortement à réfléchir aux moyens d'apporter leur concours, par le biais de donations au fonds public pour le Centenaire de l'Anzac ou par une contribution en nature.
- x. Le Centenaire de l'Anzac fournira une occasion exceptionnelle pour commémorer, analyser et renforcer la relation privilégiée de l'Australie avec la Nouvelle-Zélande. L'expérience de l'Anzac a la même importance en Nouvelle-Zélande qu'en Australie et cet héritage est essentiel pour comprendre les liens qui unissent les deux pays aujourd'hui. Il est important d'inclure une perspective néo-zélandaise dans certains aspects du programme du Centenaire – aussi bien en Australie qu'à l'étranger – car cela permettra une meilleure appréhension de notre histoire partagée et de notre relation contemporaine. L'histoire, la tradition et l'héritage de l'Anzac dans les deux pays sont différents, mais aussi étroitement liés. Il faudrait saisir les occasions de coopération offertes par les nombreux points d'intersection des programmes des deux pays.

Consultation, participation et réflexion

- xi. Jusqu'à aujourd'hui, le Comité a joué son rôle en s'impliquant fortement dans les tâches de consultation, de participation et de réflexion. Le Comité :
 - a organisé une large consultation de la communauté australienne et des entreprises, de tous les niveaux de gouvernement et des institutions à l'étranger afin de rassembler différentes opinions sur l'aspect que devrait revêtir le Centenaire et les thèmes qu'il devrait englober;
 - a participé activement, avec ses groupes de travail et un certain nombre d'acteurs clés, à l'élaboration de propositions correspondant aux besoins, et à la modification, l'intégration et au perfectionnement d'autres idées et propositions, afin de les rendre plus efficaces et plus économiques.

- a mené une réflexion sur les nombreuses propositions qui lui ont été présentées, en utilisant un cadre stratégique pour formuler ses recommandations. Les conseils élaborés de façon continue par le Comité ont été transmis régulièrement au ministre en charge du Centenaire de l'Anzac auprès du Premier ministre.

Cadre stratégique

- xii. Le Comité a élaboré un cadre stratégique permettant de développer sa vision d'un programme solide, complet et économique. Ce cadre comprend trois objectifs – **pédagogie, engagement et responsabilisation** – qui doivent être atteints grâce à trois grands domaines d'activité :
- Pédagogie et recherche
 - commémoration
 - arts et culture.
- xiii. Une série de principes résume ce que le Comité considère comme important pour le programme du Centenaire. Plusieurs des propositions du Comité correspondent à plus d'un objectif, ce qui les rend d'autant plus pertinentes.
- xiv. Si le programme du Centenaire satisfait aux critères du cadre stratégique du Comité ou les dépasse, le Comité estime que le Centenaire a toutes les chances de réussir et d'être une source de fierté pour les Australiens. La constitution du programme demandera encore un travail important, mais le plan d'action a été rigoureusement fixé.

Pédagogie et recherche

- xv. Le Comité considère que l'un des apports les plus importants du Centenaire serait de permettre une meilleure compréhension de l'expérience militaire de l'Australie, de son impact et des leçons qui doivent en être tirées. Le Comité recommande la mise en place d'un large programme comprenant de multiples initiatives dédiées aux activités de pédagogie et de recherche.
- Une **exposition itinérante** de grande qualité sur l'Anzac. Une exposition itinérante interactive, adaptée à l'ère numérique, pourrait être le vaisseau amiral du projet de Centenaire de l'Anzac. Elle permettrait d'amener le Centenaire au plus près de nombreux habitants des régions rurales d'Australie, qui n'auraient autrement que peu d'occasions de participer. Cette exposition pourrait également passer dans les communautés urbaines. Le Comité estime qu'une exposition

itinérante catalyserait l'implication des communautés. L'arrivée de l'exposition pourrait être coordonnée avec les événements organisés localement pour le Centenaire, afin de rehausser l'impression produite par l'ensemble de l'expérience. Le coût potentiellement élevé d'une exposition itinérante en fait une initiative susceptible d'être financée par des donations du secteur privé.

- Le **kit d'exposition** imaginé par le Mémorial australien de la guerre et les Archives nationales d'Australie afin d'aider les communautés locales à créer leurs propres expositions sur l'Anzac. Il pourrait être complémentaire au passage de l'exposition itinérante, et favoriser les initiatives liées au Centenaire dans des lieux où cette exposition n'ira pas.
- **Un programme de bourses pour les recherches et les activités pédagogiques historiques** permettant d'améliorer la recherche et l'enseignement sur les sujets liés à l'histoire militaire de l'Australie et à l'expérience, l'impact et les conséquences de l'engagement du pays dans la guerre.
- Un soutien à la suggestion du Mémorial australien de la guerre et de l'Université nationale australienne de réunir un **colloque historique international sur la bataille des Dardanelles**. Les organisateurs proposent d'inviter des écrivains et des universitaires reconnus, issus de toutes les nations ayant participé à la bataille des Dardanelles. Ils présenteront des recherches inédites sur la bataille.
- Une plus grande reconnaissance du rôle des **femmes** - dans l'armée et à l'arrière. L'engagement des femmes dans l'Australian Defence Force s'est transformé depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et notamment depuis la guerre du Vietnam. Aujourd'hui, les femmes représentent presque 14% des effectifs permanents de l'Australian Defence Force. L'impact de la guerre et de la perte sur les **veuves** – et sur les femmes et les **familles**, qui ont dû soutenir ceux qui souffraient de blessures de guerre physiques, émotionnelles et mentales – mérite d'être reconnu et de faire l'objet d'une profonde réflexion.
- Une grande campagne de pédagogie et de communication afin d'informer les Australiens de la possibilité de visiter le front occidental et d'en apprendre davantage sur l'expérience australienne de la guerre, grâce au **Chemin de mémoire australien**. Le Chemin de mémoire australien est le fruit d'un partenariat avec les collectivités locales de France et de Belgique, basé sur les efforts déployés par les

communautés concernées – parfois depuis les années 1920 – pour commémorer les services et les sacrifices des Australiens pendant la Première Guerre mondiale. L'achèvement du Chemin de mémoire australien offrira des possibilités de visite exceptionnelles pour en savoir plus sur l'importante contribution australienne à la Première Guerre mondiale (voir figure 2 page 37).

- La **numérisation des dossiers de rapatriement** d'une partie des militaires survivants de la Première Guerre mondiale. Des dossiers de rapatriement ont été constitués sur les hommes et les femmes de l'armée australienne qui sont revenus à la fin de la Première Guerre mondiale et ont été en contact avec les autorités. Cette initiative rendrait d'exceptionnelles archives historiques accessibles à tous. Elle permettrait de nouvelles recherches, notamment sur l'impact personnel et social de la Première Guerre mondiale et sur les processus de rapatriement. Son importance ne serait pas limitée aux travaux universitaires. Elle permettrait d'en savoir plus sur les hommes et les femmes qui ont combattu dans certaines des batailles les plus atroces de la Première Guerre mondiale, qui sont revenus chez eux souvent porteurs de séquelles physiques et émotionnelles et ont dû retrouver leur place dans la société civile.
- Le rôle des **Australiens indigènes** dans l'Australian Defence Force doit être plus largement reconnu. Il est important de faire comprendre que la reconnaissance de la participation des indigènes à notre effort de guerre et à nos actions militaires n'est pas un simple exercice politiquement correct, mais qu'elle aurait dû avoir lieu depuis longtemps. Ainsi, les non-Européens étaient officiellement exclus des forces armées australiennes durant la Première Guerre mondiale. Pourtant, de nombreux indigènes australiens ont combattu.
- Le rôle des **Australiens** de diverses origines **culturelles et linguistiques** dans la défense de notre liberté et de nos valeurs mérite reconnaissance. Même si la politique de l'Australie blanche s'est poursuivie jusque dans les années 1960, la composition des forces armées australiennes a toujours reflété la diversité du pays. Nous devons mettre cela en lien avec la société australienne contemporaine, sa diversité et ses valeurs, si nous voulons faire de la tradition Anzac un héritage fédérateur. Le Centenaire nous offre une occasion exceptionnelle pour cela.
- L'attention durable portée à des recherches documentées sur le stress post-traumatique pourra contribuer à faire du Centenaire une étape

positive dans la mise au point de traitements efficaces pour les vétérans touchés. L'Australie a les moyens de contribuer à une recherche d'envergure internationale. Notre intérêt national – et nos obligations envers les hommes et les femmes qui servent notre pays – doit nous inciter à jouer un rôle de premier plan dans l'effort de recherche international et à rester attentifs aux découvertes et aux recherches actuelles, en Australie ou ailleurs, afin d'améliorer les traitements et, dans la mesure du possible, la prévention.

- Développement de **documentaires** et d'**émissions** portant sur des thèmes liés au Centenaire de l'Anzac. Tous les moyens de transmission doivent être utilisés – télévision, cinéma, radio et internet, ainsi que les nouvelles technologies de communication.
- La croissance phénoménale et l'évolution rapide des **réseaux sociaux** - Facebook, Twitter, Flickr, YouTube - créent des possibilités de coopération avec les Australiens et les touristes pour fournir une information en temps réel sur les événements et les initiatives mises en place, et pour interagir avec les individus au sujet de leurs attentes et de leurs expériences. Ces possibilités doivent être mises en avant. Le partage de l'information et l'interaction seront un vecteur de diffusion des valeurs, des principes et des enjeux culturels d'une commémoration respectueuse et créative du Centenaire de l'Anzac.
- Une initiative pédagogique, de protection et de préservation du sous-marin HMAS *AE2*. Le rôle et le destin du *AE2* - le plus grand vestige australien de la campagne de Gallipoli - sont mal connus. Il gît aujourd'hui au fond de la mer de Marmara, sur le territoire actuel de la Turquie. L'épave n'a été localisée qu'en 1998. Le Comité considère que ce vestige historique doit faire l'objet d'un minimum de protection et de préservation, ainsi que d'une grande campagne pédagogique, ciblant surtout les jeunes Australiens. Une telle initiative sera possible si elle attire les donations du secteur privé.

Commémoration

- xvi. Le Comité est certain que les Australiens voudront prendre part aux commémorations du Centenaire de l'Anzac en nombre bien plus élevé qu'à l'ordinaire. En Australie, l'attention portera principalement sur les célébrations de l'Anzac Day 2015. Une large participation des membres de l'Australian Defence Force et des jeunes doit être encouragée. Il faut dans la mesure du possible conserver la structure traditionnelle des commémorations, même si la nature particulière des commémorations de 2015 laisse penser qu'il serait possible de donner une plus grande portée aux cérémonies nationales de

Canberra et de Gallipoli. Lors de la commémoration à l'aurore à Gallipoli ou au cimetière de Lone Pine, une cérémonie des **Mains de l'amitié** entre anciens adversaires pourra s'ajouter aux rituels traditionnels. Le Comité reconnaît que des raisons pratiques limitent le nombre de personnes pouvant assister, en toute sécurité, à l'Anzac Day à Gallipoli et au cimetière de Lone Pine. Le ministère des anciens combattants, en étroite collaboration avec la Turquie, pays hôte, et avec la Nouvelle-Zélande, s'occupe de cette question, mais le comité estime que d'autres pistes permettant la participation au Centenaire à Gallipoli doivent être explorées. Ces pistes comprennent l'incitation à visiter les lieux lors d'autres dates commémoratives importantes, rappelant les huit mois de la campagne. L'important est de trouver une solution capable de recueillir l'assentiment le plus large possible de la communauté nationale, mais aussi du gouvernement turc.

- xvii. Le 4 août 2014 sera le **centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale**. Peu après, en septembre 2014, aura lieu le **centenaire de la première campagne militaire de l'Australie dans la Première Guerre mondiale** - retrait des troupes allemandes et occupation subséquente de la Nouvelle-Guinée allemande. C'est durant cette campagne qu'a eu lieu la première perte de guerre de la marine australienne, celle du sous-marin HMAS *AE1*.
- xviii. L'importance d'Albany, en Australie-Occidentale, dans l'histoire de l'Anzac doit être reconnue au niveau national. Le premier convoi des forces impériales australiennes et de la force expéditionnaire néo-zélandaise (plus tard connues sous le nom d'Anzac) est parti d'Albany pour rejoindre l'Égypte et Gallipoli le 1er novembre 1914. A l'époque, les troupes croyaient partir pour l'Europe et n'ont découvert qu'en route qu'elles se dirigeaient vers l'Égypte. Lorsque les soldats sont arrivés en Égypte, ils ignoraient encore qu'ils seraient envoyés à Gallipoli. Le Comité juge qu'une **commémoration, à Albany, du départ du premier convoi**, doit avoir lieu autour du 1er novembre 2014. Cet événement doit être empreint de respect et rappeler ce qui attendait les hommes et les femmes partis à Gallipoli et sur le front occidental. Il fera forcément l'objet d'une diffusion nationale et devrait susciter une importante participation communautaire et bénévole à Albany. Ce premier convoi est aussi la toile de fond de la bataille entre le HMAS *Sydney* et le SMS *Emden* aux îles Cocos (Keelings), qui doit faire l'objet d'une commémoration appropriée.
- xix. Il est nécessaire de publier des **programmes annuels des événements commémoratifs, des célébrations et des cérémonies importantes au niveau national et international**, aussi tôt que possible pour chaque

année du Centenaire. Cela aidera les Australiens à s'organiser pour assister aux événements et aux célébrations, et à prévoir des alternatives pour les grandes cérémonies où les possibilités de présence sont limitées pour des raisons géographiques ou de sécurité.

- xx. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'annonce faite par le gouvernement australien, en décembre 2012 de l'attribution du statut d'utilité publique aux projets de Mémorial national de la guerre des Boers et de Mémorial national des soldats de la paix, qui rend les donations déductibles des impôts. Il se réjouit également de la décision gouvernementale de fournir 0,2 millions de dollars pour financer le projet de Mémorial national de la guerre des Boers.

Art et culture

- xxi. Des créations et performances artistiques permettront d'aborder, sous différents angles, un large éventail de thématiques tout en touchant et informant le public sur l'ensemble des expériences, des valeurs et du ressenti des femmes et hommes qui ont connu la Première Guerre mondiale ou d'autres conflits armés. Le Comité estime que le sujet se prête à toutes formes d'expression artistique permettant d'explorer et de véhiculer aux Australiens de tous âges, milieux sociaux, héritages culturel et linguistique la multitude de récits, de réflexions et de messages relatifs à l'histoire militaire de l'Australie.
- xxii. La plupart des œuvres et manifestations artistiques consacrées aux thèmes abordés tout au long du Centenaire de l'Anzac s'inscriront dans la tradition australienne, même si le Comité et les instances gouvernementales n'excluent pas de soutenir certaines propositions plus complexes. Le Comité souhaite mentionner plusieurs initiatives et propositions artistiques qui, à ses yeux, méritent d'être soutenues : une **Symphonie** interprétée par l'**Orchestre de Gallipoli**, un **Requiem de Guerre australien**, une **exposition artistique australo-néo-zélandaise** consacrée à la guerre, une **parade militaire australienne** comptant dans ses rangs des vétérans revenus d'opérations récentes avec des séquelles physiques ou mentales et le projet **Black Diggers**, inspiré par les Australiens indigènes d'Australie qui se sont engagées dans l'armée entre 1914 et 1918.
- xxiii. Les états et territoires organisent chaque année des festivals d'art de premier plan. Ces événements ont bien souvent une résonance internationale, avec une programmation des plus riches en termes de

supports créatifs utilisés et un large éventail de contenus interprétés ou exposés. La direction du Comité a rencontré les organisateurs de ces grands festivals pour les informer de la période de tenue du Centenaire de l'Anzac et recueillir leurs idées et suggestions de manifestations artistiques susceptibles d'apporter une contribution au Centenaire.

- xxiv. La création d'un poste de directeur artistique pour coordonner et promouvoir les événements et initiatives artistiques tout au long du Centenaire devra être étudiée et pourrait être une solution économique pour permettre l'intégration des thèmes du Centenaire dans de nombreux événements artistiques.

Financement et merchandising

- xxv. Au travers d'une série de décisions précédemment approuvées, le gouvernement australien a déjà engagé près de 115 millions de dollars pour financer les actions liées au Centenaire de l'Anzac. Cette somme comprend notamment une enveloppe de 5 millions de dollars, dévolue à la construction d'un mémorial de guerre australien en Nouvelle-Zélande, à Wellington, et allouée sur le Budget 2007-08, ainsi qu'un investissement de 10 millions de dollars pour le Chemin de mémoire australien, accordé sur le Budget 2009-10. Le Comité reconnaît que toute demande de financement supplémentaire formulée auprès du Commonwealth à la suite de ce rapport devra être examinée à la lumière des efforts précédemment consentis et être dûment ciblée et justifiée. C'est la raison pour laquelle le Comité s'est lancé dans une rigoureuse procédure visant à ne retenir que les propositions supplémentaires les plus pertinentes.
- xxvi. Le Comité compte sur le secteur privé australien pour soutenir son action et s'associer au Centenaire de l'Anzac par le biais de contributions pécuniaires et de méthodes alternatives. Pour faciliter ces donations privées, un cadre politique idoine sera mis en place, présentant en toute transparence les propositions approuvées par le gouvernement australien pour d'éventuels financements privés et l'établissement d'un Fonds Public du Centenaire de l'Anzac destiné à recueillir les donations du secteur privé. La reconnaissance de la mobilisation du secteur privé devra être à l'image de la dignité du Centenaire de l'Anzac.

- xxvii. Quels que soient leurs mérites, il est clair que le total des appels de fonds formulés par les états et territoires auprès du gouvernement australien sera substantiel et que certaines requêtes ne sont pas encore entièrement définies. De l'avis du Comité, la somme totale demandée relève de l'inaccessible. Aussi le Comité préconise-t-il qu'une fraction équitable des fonds versés au Centenaire à travers le Fonds Public du Centenaire de l'Anzac soit assignée à ces propositions et qu'un mécanisme soit élaboré pour assurer une répartition juste et cohérente de cette enveloppe entre états et territoires. Cette approche tient compte du fait que beaucoup d'entreprises ont des liens étroits avec certains états et territoires et leurs capitales respectives et que les gouvernements étatiques et territoriaux doivent être particulièrement bien placés pour approcher ces entités citoyennes.
- xxviii. Il sera capital de pouvoir prouver au public que toutes les sommes d'argent et autres aides en nature reçues par le Gouvernement ont bien bénéficié à des activités liées à l'Anzac et qu'aucun surplus n'a été ponctionné par le Gouvernement pour son revenu consolidé. Afin que les entreprises donatrices puissent, naturellement, bénéficier de leur association avec le Centenaire de l'Anzac en termes d'image de marque, il sera essentiel de démontrer au public qu'elles soutiennent une cause d'intérêt général. Les donations se feront en accord avec les valeurs et programmes de service communautaire des sociétés plutôt qu'en fonction des stratégies commerciales et marketing de ces dernières.
- xxix. De même, le merchandising devra se faire dans le plus grand respect de la solennité et la dignité de la commémoration. L'objectif principal consistera à mettre à la disposition du public une sélection d'objets appropriés et accessibles qui lui permette de s'impliquer dans cette cause et de remporter chez eux un souvenir de cet événement unique dans la vie de l'Australie. À l'instar de la politique adoptée en matière de financements privés, toutes les recettes générées par la vente d'objets officiels et toutes les donations restant à l'issue du Centenaire devront être allouées à des actions de défense du patrimoine de l'Anzac.

Futur rôle du Comité

- xxx. Suite aux discussions menées avec le ministre en charge du Centenaire de l'Anzac auprès du Premier ministre concernant les modalités de

gouvernance continue les plus appropriées, le Comité indique qu'il serait souhaitable qu'il continue à agir tout au long du Centenaire de l'Anzac, soit jusqu'en 2018. Le Comité entend, à l'avenir, poursuivre son rôle de conseil auprès du Gouvernement et le dialogue établi avec le grand public. Toutefois, il propose également de renforcer son action en informant les Australiens sur le programme convenu et en fournissant au gouvernement un conseil stratégique quant à sa mise en œuvre, notamment en l'aidant à prioriser l'allocation des donations reçues.

Livraison

- xxxii. Le planning détaillé et la livraison du programme du Centenaire de l'Anzac constituent un effort national très important, qui suscite des grandes attentes de la part du public australien et se doit de fait d'être conforme aux plus stricts standards d'excellence. Son financement et son organisation devront tenir compte de ce facteur. Bien que le gouvernement regorge de talents de premier ordre, d'autres compétences seront requises pour garantir la parfaite planification et livraison d'un exercice d'une telle importance et ampleur, particulièrement dans les domaines de l'administration culturelle, du marketing, du merchandising et de la communication, notamment sur les réseaux sociaux. Le gouvernement devra en outre s'appuyer sur l'expertise de spécialistes en évènementiel.
- xxxiii. Eu égard au peu de temps restant avant le début du Centenaire, en août 2014, l'annonce progressive du contenu du programme a permis de poursuivre la phase de planification de la mise en œuvre, et d'autres propositions sont encore à l'étude.
- xxxiiii. De toute évidence, les fonds devront - autant que faire se peut - alimenter le produit final plutôt que la gestion, la logistique et l'administration. Le mauvais financement de ce dernier poste a été identifié comme l'un des risques majeurs pour le programme, qui requerra toute la vigilance du comité quand l'Australie passera de la phase stratégique à la phase opérationnelle.
- xxxv. Lorsque les Australiens repenseront au mois de novembre 2018 et songeront à ce que le Centenaire l'Anzac a représenté à leurs yeux, il est capital qu'ils ressentent un sentiment de fierté et se souviennent qu'ils en sont sortis grandis, forts d'une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire militaire de l'Australie et de la contribution des générations passées et actuelles de militaires à l'identité de l'Australie.

- xxxv. Si le Centenaire de l'Anzac parvient à transmettre cet héritage, il pourra estimer avoir perpétué l'esprit et les valeurs de l'Anzac. Telle est l'ambition soutenue par les recommandations du Comité.